

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 MARS 2022**

Délibération
n°2022.03.037

**Feuille de route
développement
économique**

LE DIX MARS DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 04 mars 2022

Secrétaire de Séance : Jean-Claude COURARI

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Sophie FORT à Philippe VERGNAUD, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Michel GERMANEAU à Isabelle MOUFFLET, Thierry HUREAU à François NEBOUT, Sandrine JOUINEAU à François ELIE, Gérard LEFEVRE à Pascal MONIER, Dominique PEREZ à Gérard ROY, Sylvie PERRON à Hélène GINGAST, Jean-Philippe POUSSET à Gilbert PIERRE-JUSTIN, Catherine REVEL à Vincent YOU, Valérie SCHERMANN à Zalissa ZOUNGRANA, Roland VEAUX à Francis LAURENT,

Excusé(s) : Véronique ARLOT, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Zahra SEMANE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2022

**DÉLIBÉRATION
N° 2022.03.037**

Rapporteur : Monsieur ROY

FEUILLE DE ROUTE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En adoptant son projet de territoire « Grand Angoulême vers 2030 », l'agglomération s'est dotée d'une vision globale de son développement, affirmant des priorités autour de trois piliers, et avec un horizon temporel permettant de fixer un cap, au-delà du court terme.

Généraliste par définition, ce projet appelle une déclinaison plus opérationnelle et inscrite dans la temporalité de ce mandat. C'est l'objet des feuilles de routes thématiques, en cours d'écriture.

L'objet du présent rapport est de présenter la feuille de route relative au développement économique. Celle-ci fait clairement référence au pilier du projet de territoire intitulé « pour un territoire qui crée des emplois » et vient en préciser le contenu, sous la forme d'un plan d'actions.

Cette feuille de route, dont l'écriture a été coordonnée entre les élus en charge des délégations intéressées, propose une approche globale du développement économique, de l'accompagnement de l'entreprise à la formation, du commerce à l'emploi, de l'innovation à l'économie sociale et solidaire.

Elle pose le principe d'une agglomération pleinement mobilisée sur le front de l'emploi, inscrite au cœur de l'éco-système économique, au service des acteurs du développement.

Elle dessine une agglomération pilote d'une stratégie foncière économique et d'un aménagement durable, ancrée dans la proximité avec son territoire, ouverte à l'innovation, véritable marqueur du territoire, mais attachée à son identité industrielle porteuse d'avenir ; une agglomération accompagnant les mutations vers une économie plus solidaire et respectueuse des ressources et inscrivant son développement commercial dans une stratégie urbaine équilibrée et durable ; une agglomération tournée vers l'international et soucieuse, dans le même temps, d'intensifier les circuits courts ; une agglomération stimulant l'entrepreneuriat.

Reprenant à son compte la contribution du Conseil de Développement, Grand Angoulême intègre les enjeux de formation dans son projet de développement économique : pour pérenniser son tissu industriel, accompagner les mutations de son commerce, aider les entreprises à relever le défi de l'innovation et de la transition climatique, permettre aux jeunes et aux actifs de se former et de développer un parcours professionnel localement. Grand Angoulême affirme son ambition à travers son schéma directeur de la formation supérieure.

Compétente en matière de développement économique, Grand Angoulême a la volonté d'occuper toute sa place au sein de la gouvernance économique, aux côtés de la Région, des chambres consulaires, des établissements de formation, des entreprises, des étudiants, des actifs, des acteurs de l'économie sociale et solidaire...

C'est en pratiquant un partenariat volontariste et ouvert, en œuvrant dans ce domaine, comme pour ses autres compétences, en liaison étroite avec ses communes membres, que notre agglomération entend porter son projet de développement et conforter l'attractivité économique du territoire.

La feuille de route économique soumise à l'assemblée, est jointe en annexe.

Je vous propose :

D'APPROUVER la feuille de route relative au développement économique.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
(10 abstentions)
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u> 17 mars 2022	<u>Affiché le :</u> 17 mars 2022

FEUILLE DE ROUTE ECONOMIE

POUR UN TERRITOIRE
QUI CREE DES EMPLOIS



MARS 2022



LA FEUILLE DE ROUTE ECONOMIE

Des ambitions fortes issues
du projet de territoire.

Créer
Développer
Attirer
Soutenir



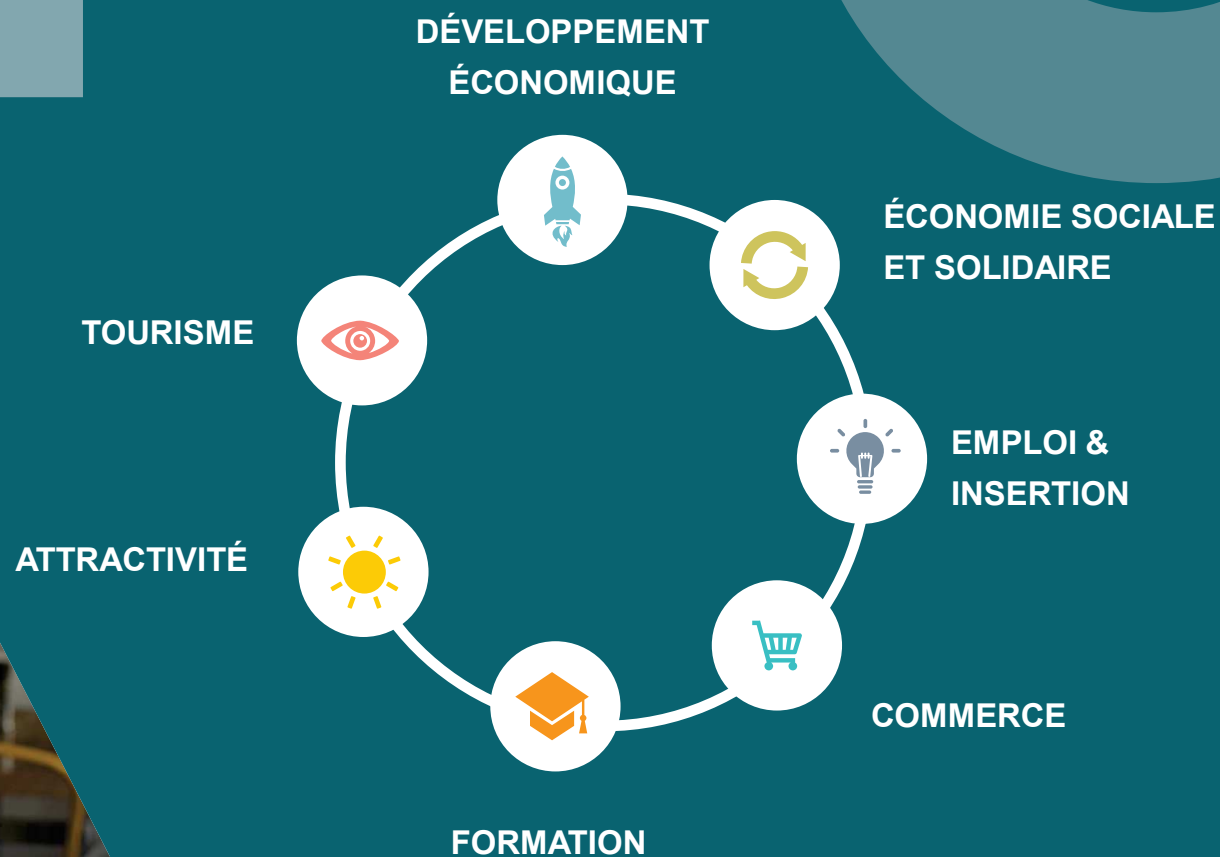
Le développement
économique :
pilier du projet
d'agglomération

12 enjeux

34 actions



UN LIEN FORT ENTRE LES POLITIQUES



AMBITIONS

du projet de territoire

01

Accompagner la création, l'implantation et le développement d'entreprises innovantes en lien avec les nouveaux défis du territoire

02

Accompagner la création d'emplois d'un monde plus économe en ressources

03

Confirmer le soutien à l'économie créative et culturelle comme vecteur d'attractivité, comme pôle d'enseignement supérieur et vivier d'emploi

ENJEU 1



Mettre en place une politique sur le foncier/immobilier économique disponible pour faciliter le développement & l'implantation d'entreprises

01



Identifier le foncier économique disponible à court terme

PA Bel-Air & La Braconne

Extensions de zones d'activités

Défrichage de terrains en ZA propriété GA

Accompagnement à la **reconversion** des friches d'activités + **sobriété**

02



Développer la vocation économique de la plateforme aéroportuaire

Etude **d'opportunité**

Etude **d'aménagement**

03



Réaliser une étude stratégique des zones d'activités

Définition de la stratégie de **développement** et de gestion des zones

Planification des investissements

Orientation des choix d'implantation des activités

Création de nouvelles zones

ENJEU 2



Accompagner le développement économique autour de filières, savoir-faire et centres d'enseignement/recherche correspondant aux spécificités du territoire et répondant aux nouveaux enjeux écologiques et technologiques

04



Mettre en œuvre le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI)

- # **Consolider, structurer et développer** une offre de formation attractive
- # **Initier et accompagner** les dynamiques de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat
- # Renforcer les facteurs de rayonnement et d'**attractivité** du territoire
- # **Intensifier la vie étudiante en répondant aux besoins des étudiants** dans tous les domaines.

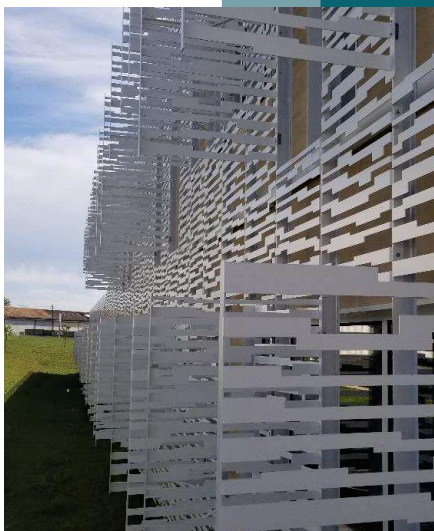
05



Implanter sur le territoire une plate forme technologique dédiée aux réalités virtuelles

- # **Préfiguration** de cet espace à **Krysalide**
- # **Valorisation des compétences locales** liées à cette réalité mixte (réalité virtuelle – réalité augmentée) dans les domaines d'activité ciblés : industries du process, industries culturelles et créatives, formation
- # Fonctionnement en **réseau de labs** (avec CNAM-ENJMIN, EFEC, IUT-Université de Poitiers...)

ENJEU 2



Accompagner le développement économique autour de filières, savoir-faire et centres d'enseignement/recherche correspondant aux spécificités du territoire et répondant aux nouveaux enjeux écologiques et technologiques

06



Renforcer la recherche et le transfert de technologie

- # **Intensification de la recherche** : projets de recherche, soutien à l'accueil de jeunes chercheurs, cofinancement de colloques scientifiques...
- # Conforter les pôles de compétences et faire **émerger des nouveaux secteurs**
- # Développer l'**innovation** et la **collaboration** avec les entreprises

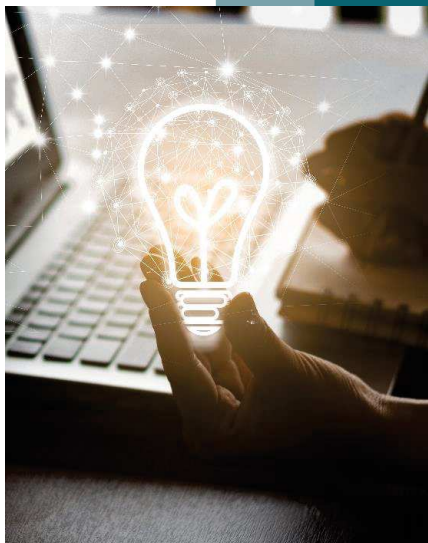
07



Développement de la filière hydrogène sur GrandAngoulême

- # Concrétiser la **trajectoire hydrogène du territoire**
- # Faire émerger de **nouvelles opportunités** (ex: décarbonation de procédés, centre de formation et d'expérimentations)
- # Développement d'une **filière locale d'acteurs** (industriels, formation, recherche, usagers, producteurs...).

ENJEU 2



Accompagner le développement économique autour de filières, savoir-faire et centres d'enseignement/recherche correspondant aux spécificités du territoire et répondant aux nouveaux enjeux écologiques et technologiques

08



Lancement d'une démarche Ecologie Industrielle

Cadre : TEPOS & Programme Ecologie Industrielle Territoriale

Déploiement d'une **démarche transversale, collective et durable** pour et avec les entreprises locales.

Objectifs => **aboutir par l'investissement à la concrétisation d'opérations :**

- synergies de flux industriels
- adaptations des procédés industriels
- partages d'équipements ou d'infrastructures
- nouveaux procédés de valorisation matières par la recherche & l'expérimentation
- réductions & valorisations de déchets en tant que ressources

09



Consolider l'éco système des Industries Culturelles et Créatives

Consolidation, structuration et développement d'une **offre de formation attractive**

Accompagnement des **dynamiques en matière de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat** en s'appuyant sur l'offre de services de la Technopole Eurekatech

Intensification de la vie étudiante en répondant aux besoins des étudiants dans tous les domaines (logement, transport, restauration, culture, loisirs, sport, etc.)

ENJEU 3



Accompagner et intensifier l'entrepreneuriat en général et l'entrepreneuriat innovant en particulier

10



Développer la culture de l'entrepreneuriat sur le territoire

Sensibilisation à l'entrepreneuriat et à l'innovation

Faire émerger des projets de création d'entreprises portés par des étudiants ou des jeunes du territoire

11



Favoriser les projets innovants à impact positif

Accompagnement des projets à impacts positifs portés par les entreprises

Création d'une **continuité de parcours** (du Challenge Positif à la croissance)

Opportunités d'expérimentation ouvertes aux entreprises

12



Déployer le dispositif CITELAB

Sensibilisation des publics fragiles à l'entrepreneuriat, prioritairement dans les QPV

Information sur la création & reprise d'entreprise (aides...)

Accompagnement & orientation

Mise en réseau des acteurs de l'entrepreneuriat

ENJEU 3



Accompagner et intensifier
l'entrepreneuriat en général et
l'entrepreneuriat innovant en
particulier

13



Poursuivre l'effort de co-financement des entreprises en création ou en développement

Soutien à la création et au développement d'activités nouvelles (Prêt Honneur)

Stimulation de l'entrepreneuriat (Adel Tpe)

Favoriser **la prise en compte du développement durable et du circuit court** (Adel tpe, PH)

Facilitation du développement des entreprises et **appui à l'investissement** (Aide à l'immobilier et PH)

14



Créer un fonds territorial de pré-amorçage ciblant les jeunes entreprises innovantes

Développement d'un **outil de proximité** permettant aux entreprises innovantes de **financer la phase suivant l'incubation et celle précédant la commercialisation.**

ENJEU 4



Renforcer l'attractivité du territoire

15



Développer la politique d'attractivité

- # **Affirmation de l'image de marque** du territoire au travers de l'univers Absolutement Angoulême
- # Intensification des **opérations marketing** exogène (publications, évènementiels...)
- # **Captation de talents** : accompagner les entreprises, leur fournir des outils utiles pour se démarquer, recruter et vendre le territoire. Développement du « **pack talents** » => boîte à outils attractivité (supports de présentation du territoire, promotion des offres d'emploi, conciergerie, emploi du conjoint, visites, évènementiels d'intégration...)
- # **Conserver les étudiants** formés sur le territoire (faciliter l'intégration, développer le sentiment d'appartenance, mise en relation avec les entreprises...)
- # **Intensification de la promotion touristique** (particuliers, tourisme d'affaires)

FEUILLE DE ROUTE ESS & ECONOMIE CIRCULAIRE

PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE, POUR UN AUTRE
TYPE DE RICHESSES



MARS 2022

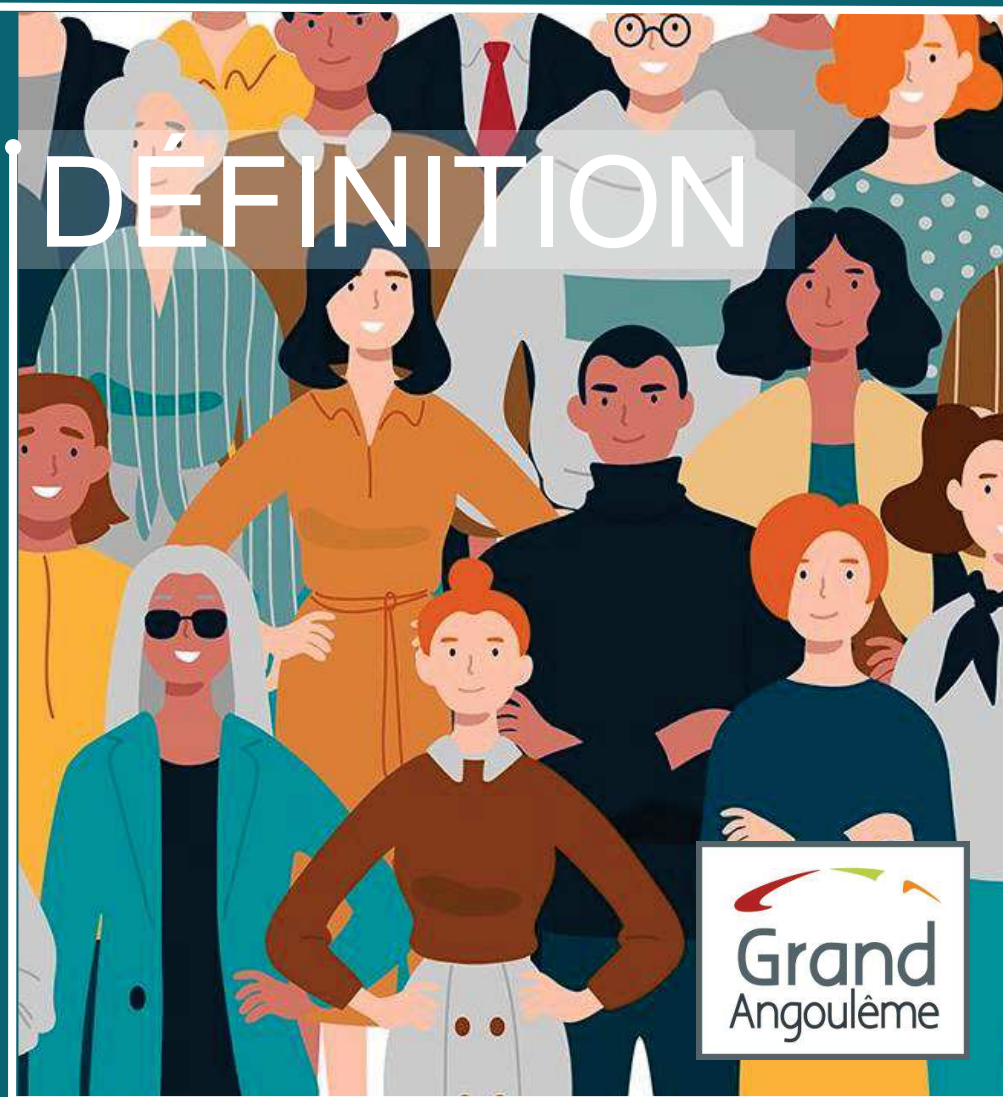


Créatrice d'emplois durables, facteur de cohésion sociale et territoriale, l'ESS apporte des solutions concrètes aux besoins quotidiens des habitants du territoire.

Les entreprises de l'ESS favorisent la **transition écologique et l'innovation sociale** dans les territoires, par l'implication citoyenne (solidaire et responsable), par leurs statuts et principes, leurs dynamiques de coopération, leurs pratiques responsables empreintes de solidarité.

GrandAngoulême a fait le choix fort d'une **visibilité renforcée de l'ESS et de l'économie circulaire** dans son organigramme technique et politique afin de lui donner une **place stratégique** dans la **politique publique** de la Collectivité.

DÉFINITION



A stylized illustration of a diverse group of people of various ages and ethnicities. Some are holding documents or folders. The illustration is positioned on the left side of the slide, partially overlapping the title and the list.

ENJEUX

01

Stimuler les initiatives, accompagner la création d'activité et son développement

02

Connaissance, reconnaissance et valorisation de l'ESS sur le territoire

03

Accompagner les transitions vers de nouveaux modèles via l'économie circulaire

ENJEU 1



Stimuler les initiatives,
accompagner la création
d'activité et son développement

01



**Clarifier la chaîne
d'accompagnement
territoriale de l'émergence
au développement**

02



**Contribuer à la
consolidation des
ressources financières
des structures de l'ESS
par des initiatives
citoyennes et locales**

03



**Partager et transmettre
des savoir-faire
entre les porteurs
de projets
et les structures existantes**

ENJEU 2



Connaissance, reconnaissance
et valorisation de l'ESS sur le
territoire

04



**Mieux connaître l'ESS
en interne
et sur le territoire**

05



**Mieux faire connaître l'ESS
auprès des citoyens, des
entreprises et des
politiques publiques**

ENJEU 3



Accompagner les transitions
vers de nouveaux modèles via
l'économie circulaire

06



**Définir l'écologie
industrielle et territoriale
(EIT – action transversale)**

**Participer aux réflexions du
collectif ETC (réemploi dans
le bâtiment)**

**Poursuivre le Pacte
Efficacité Matière**

07



**Collaborer au projet
de lieu partagé
« réduire les déchets »**

FEUILLE DE ROUTE EMPLOI

METTRE EN PLACE DES ACTIONS
TRANSVERSALES AU SERVICE
DE L'EMPLOI POUR TOUS



MARS 2022



ENJEUX

01

Accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle et sociale

02

Favoriser l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi

03

Faciliter le recrutement sur le territoire

04

Organiser et renforcer les synergies et les partenariats

ENJEU 1



Accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle et sociale

01



Soutenir les structures et les événements qui favorisent l'emploi, la formation et l'orientation des jeunes

Mission Locale

E2C

FOFE

02



Familiariser les jeunes au monde du travail

Faciliter les relations formations-entreprises

Mises en situation de travail (stages...)

ENJEU 2



Favoriser l'insertion
professionnelle des publics
éloignés de l'emploi

03



**Développer et piloter
des dispositifs en
faveur de l'insertion**

- # PLIE
- # Clauses sociales et
commande publique
- # Accompagnement
dans l'emploi

04



**Impulser une démarche
Territoire Zéro
Chômeur de Longue
Durée (TZCLD)**

- # Etude d'opportunité

05



**Proposer une offre de
médiation mutualisée
de proximité pour faire
le lien entre les
personnes en
recherche d'emploi
des communes et les
institutions**

06



**Contribuer à la levée
des freins
périphériques à
l'emploi**

- # Mobilité
- # Garde d'enfants
- # Santé
- # Langue

ENJEU 3



Faciliter le recrutement
sur le territoire

07



**Renforcer les actions
conjointes avec les
autres politiques de
l'agglomération**

Politique de la ville :
Cité de l'emploi

Politique enfance
jeunesse (Mission
Locale notamment)

Emploi du conjoint

08



**Soutenir et financer
des évènements**

Salon Direction Emploi

Organisation d'ateliers
thématiques avec l'APEC
et Pôle Emploi (Marque
Employeur, besoins
filiales...), de job dating...

09



**Favoriser la
connaissance des
métiers et la mise en
relation des
compétences**

Pour le public et les
acteurs de l'emploi

10



**Faire évoluer les
représentations qu'ont
les entreprises des
demandeurs d'emploi
et encourager
l'évolution de leurs
pratiques afin de
favoriser l'attractivité
des métiers**

ENJEU 4



Organiser et renforcer les synergies et les partenariats

11



**Favoriser
l'interconnaissance**

Réseau de référents par
commune

Culture commune

12



**Améliorer
la connaissance
de l'écosystème**

Boîte à outils

13



**Favoriser les dynamiques
partenariales**

Agenda partagé,
actualités...

FEUILLE DE ROUTE ECONOMIE

LE COMMERCE,
UNE BRIQUE ESSENTIELLE
DE LA VITALITE DES TERRITOIRES



25 NOVEMBRE 2021



LA FEUILLE DE ROUTE COMMERCE

Formule une politique volontariste en
matière de commerce et d'artisanat local

Un territoire qui se réinvente face aux
évolutions et s'inscrit dans une démarche
de coopération



Découle du schéma
directeur du commerce
et de l'artisanat de
proximité, validé en
2018 et portant une
stratégie axée sur le
soutien aux centralités

4 enjeux

13 actions



ENJEUX

01

Développer l'identité du territoire autour d'une stratégie sur le commerce de proximité

02

Accompagner l'évolution et le développement du commerce

03

Soutenir l'attractivité des centralités et accompagner un aménagement et développement commercial équilibré

04

Mettre en place une gouvernance de la politique du commerce qui s'appuie sur des partenariats renforcés

ENJEU 1



Développer l'identité du territoire autour d'une stratégie sur le commerce de proximité

01



Renforcer l'économie de proximité et promouvoir l'achat local

Démarche globale
« **Déclic16**, nos achats sont nos emplois

Valorisation de la **monnaie locale** comme facteur de renforcement des circuits économiques de proximité.

02



Créer un réseau de commerçants 'ambassadeurs'

Mise en place & pérennisation de la **Maison du Pays d'Angoulême**

Action de formation des commerçants afin qu'ils participent à la **promotion touristique** du territoire (OTPA)

03



Optimiser la livraison de proximité : dernier km

Démarche globale sur la « **logistique urbaine** » à travers la participation au programme InTerLud lancé par le Cerema avec une phase d'état des lieux qui doit aboutir à un plan d'actions concerté avec les acteurs locaux

ENJEU 2



Accompagner l'évolution et le développement du commerce

04



Accompagner les porteurs de projet et soutenir l'installation / reprise

Création d'un **guide**
« J'ouvre mon commerce »

Développement du **test d'activité** : boutiques éphémères / boutiques d'incubation - avec un accompagnement renforcé des chambres consulaires.

05



Accompagner la digitalisation des commerçants & artisans

Accompagnement & formation (sites, vente en ligne...)

Création d'un **outil de référencement**

Soutien à la création d'outils et d'un site marchand de Local Commerce

06



Soutenir financièrement les porteurs de projets

Renforcement et adaptation du dispositif d'**aide à l'investissement des TPE**

ENJEU 3



Soutenir l'attractivité des centralités et accompagner un aménagement et développement commercial équilibré

07



Accompagner les communes dans le maintien de leur tissu commercial

Accompagnement des communes : conseils, dossiers d'aides financières...

Renforcement du dispositif d'aide au 'dernier commerce' (avec avis de la CCI / CMA, montant à hauteur de 20% d'une dépense plafonnée à 280 000 € HT)

Mise en œuvre d'une **stratégie foncière commerciale**: outil d'intervention foncière pour remettre sur le marché des locaux commerciaux vacants, en partenariat avec la Sem Territoires Charente et l'EPF NA.

08



Lutter contre la vacance commerciale et inciter à l'implantation de nouvelles enseignes

Création d'une **aide à l'immobilier commercial**

Impulsion d'une **action de prospection et de valorisation territoriale** => participation à des salons professionnels

Développement de l'**application ASAE sur les locaux vacants**

ENJEU 3



Soutenir l'attractivité des centralités et accompagner un aménagement et développement commercial équilibré

09



Renforcer les centralités par une adaptation des outils réglementaires

Réalisation d'un **schéma d'implantation commercial**

Mise en place d'un **observatoire du commerce**

Poursuite du travail de définition des périmètres de centralités et de formalisation des **OAP Commerce et Centralité**

10



Conforter les centralités par des dispositifs harmonisés

Démarche **ACV - ORT multisites** sur 4 communes : Angoulême, Gond-Pontouvre, La Couronne et Ruelle-sur-Touvre

Mise en œuvre et le suivi du **RLPi** par l'application du règlement et la mise en conformité

11



Requalifier les espaces commerciaux communautaires

Espace Sud / Suivi de la restructuration: espaces publics, mobilité et commercialisation

Espace Nord / Requalification et commercialisation : prolongation de la concession de la ZAC des Montagnes Ouest ; travail sur l'identité, l'accessibilité / les déplacements et sur l'approche thématique du parc

ENJEU 4



Mettre en place une gouvernance de la politique du commerce qui s'appuie sur des partenariats renforcés

12



Mettre en place 3 instances clés de concertation

Au sein de l'agglomération, un **groupe de travail élus 'Commerce'**

Au niveau territorial, un **comité de pilotage territorial** réunissant les acteurs économiques, consulaires et institutionnels

Au niveau technique, une **cellule de coordination bi-mensuelle « Commerce » GrandAngoulême - ville d'Angoulême** et **comité technique territorial** réunissant 1/mois les principaux partenaires : ville d'Angoulême et communes ORT, Chambres Consulaires et Office du Tourisme.

13



Renforcer la transversalité

Toutes les actions citées impliquent de **renforcer la dynamique d'échanges et de mise en cohérence avec les autres politiques et compétences de l'agglomération** : politique de l'habitat, mobilité, culture, tourisme...

SUITE



Suivi récurrent des fiches actions par les élus concernés



Comité de suivi transversal bimestriel